[Nom et Prénom de l'émetteur]  
[Adresse]  
[CP – Ville]

[Nom et Prénom du destinataire]  
[Adresse]  
[CP – Ville]

Fait à [Ville], [Date de la lettre]  
  
Objet : Congé délivré au locataire pour cause de vente  
  
Madame, Monsieur,  
  
Je soussigné [Nom et Prénom du bailleur], propriétaire du logement situé à [Adresse] [CP] [Ville], vous informe que votre bail arrive à échéance le [Date d'échéance du bail]. À son terme, je ne souhaite pas le reconduire. En effet, je désire récupérer mon bien pour le mettre en vente.  
  
Le/La [Type de logement et composition du lot] sera vendu(e) au prix de [Montant de l'estimation à exprimer en lettres et en euros] selon les conditions suivantes. [Préciser les modalités de paiement et les conditions de vente spécifiques au bien immobilier concerné]  
  
Le présent congé vous permet d'être prioritaire si l'offre de vente vous intéresse. Vous avez un délai de deux mois pour fournir votre réponse. Si vous avez besoin d'un prêt pour financer votre projet, l'article 15 de la loi du 21 juillet 1994 vous autorise à bénéficier de quatre mois.  
  
Conformément à l'article 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, vous disposez d'un préavis de [six mois pour une location vide ou de trois mois pour une location meublée] pour libérer les lieux et satisfaire à vos obligations en tant que locataire, au plus tard le [Date d'échéance du bail]. Je reste disponible pour convenir d'un rendez-vous afin de réaliser l'état des lieux de sortie.  
  
Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et suis à votre disposition pour répondre à vos questions.  
  
En seconde page, vous trouverez les alinéas 1 à 5 de l'article 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, obligatoire pour valider la demande de congé.  
  
Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.  
  
[Nom et Prénom de l'émetteur]  
  
[Signature]